

ENTRÉE EN CLASSE DE PREMIERE

Vous allez inscrire votre enfant en classe de **Première** pour la rentrée 2023 au Lycée français Jean-Monnet.

Classe de Première

Enseignements communs

Français

Histoire et géographie

EMC

Anglais

Deuxième langue vivante

Éducation physique et sportive

Accompagnement personnalisé (élèves BFIA ou BFIB non concernés)

Enseignement scientifique

Enseignements de spécialité

IMPORTANT : Le choix de ces spécialités ne se fait pas par le module de réinscription.

Au 2^{ème} trimestre via la fiche dialogue, il vous a été demandé une intention de choix. Au 3^{ème} trimestre un choix définitif se fera à nouveau via cette même fiche.

Vous devrez choisir 3 spécialités parmi (**Attention : l'ouverture d'un enseignement dépend du nombre d'élèves qui le choisissent.**

Nous pourrions vous demander de modifier certains de vos choix si le nombre d'élèves minimum n'était pas atteint.) :

- Arts : théâtre
- Arts : arts plastiques
- Arts : cinéma audio-visuel
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales Anglais Monde Contemporain (AMC)
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques

En cas d'effectif insuffisant pour l'ouverture d'une spécialité, l'établissement vous contactera à l'issue du 3^{ème} trimestre.



: Cours le mercredi après-midi

BACCALAUREAT

A l'issue de la seconde générale et technologique, l'élève choisit 3 spécialités puis un « type » de baccalauréat parmi :

- **Un baccalauréat sans indication complémentaire**

- **Un baccalauréat avec « section européenne » : anglais ou allemand.**
L'indication "section européenne" suivie de la désignation de la langue concernée (anglais, allemand), est portée sur le diplôme du baccalauréat général des candidats qui ont subi les épreuves avec succès.
Deux conditions cumulatives sont requises pour obtenir cette indication :
 - avoir obtenu une note égale ou supérieure à 12 sur 20 à l'épreuve du premier groupe de langue vivante qui a porté sur la langue de la section ;
 - avoir obtenu une note égale ou supérieure à 10 sur 20 à une évaluation spécifique visant à apprécier le niveau de maîtrise de la langue acquis au cours de la scolarité en section européenne.

- **Un baccalauréat français international allemand (BFIA) ou britannique (BFIB)**
Trois enseignements obligatoires :
 - Approfondissement culturel et linguistique : 5 heures par semaine
 - Histoire-géographie : 4 heures par semaine BFIB
6heures par semaine BFIA
 - Connaissance du monde : 2 heures par semaine

NB : Les élèves recensés par cette réinscription en BFIA ou BFIB seront évalués par les professeurs de langue en anglais et en allemand. En fonction du résultat votre enfant sera admis ou non en BFI.

Pour toutes vos questions concernant le BFI, merci de vous adresser directement aux coordonnateurs :

BFIA : carole.wimmer@lyceefrancais.be

BFIB : james.titheridge@lyceefrancais.be

Les enseignements pour lesquels une continuité est tacite tels que les langues vivantes et certaines options ne vous seront pas redemandés dans le module de réinscription, vous y trouverez seulement les enseignements pour lesquels vous devez procéder à des choix.

ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE

Je dois choisir un type de baccalauréat qui sera conservé en terminale :

Choisir dans la case « Option 1 » :

Baccalauréat sans indication complémentaire	
Baccalauréat FIB (Français International Britannique)	⇒ Le choix de ce baccalauréat est soumis à une évaluation et à une validation par la commission BFIB
Baccalauréat FIA (Français International Allemand)	⇒ Le choix de ce baccalauréat est soumis à une évaluation et à une validation par la commission BFIA
Baccalauréat section européenne (choisir une DNL obligatoirement)	⇒ Cet enseignement de DNL sera conservé durant tout le cycle terminal (1ère et Terminale).



: l'ouverture d'une section dépend du nombre de demandes, nous pourrions vous demander de modifier votre choix si le nombre d'élèves minimum n'était pas atteint.

Si j'ai choisi un baccalauréat section européenne je dois choisir une DNL qui sera conservée jusqu'en terminale : enseignement en dehors de la grille, après 16h30.

Choisir dans la case « Option 2 » :

	Mathématiques en anglais (après 16h30)
OU	Sciences physiques en anglais (après 16h30)
OU	SVT en anglais (après 16h30)
OU	Histoire Géographie en anglais (après 16h30)



: l'ouverture d'un enseignement dépend du nombre de demandes, nous pourrions vous demander de modifier votre choix si le nombre d'élèves minimum n'était pas atteint.